



## Fin de vie : Déclaration des évêques de France

Le mercredi 24 avril 2024, Mgr Pierre d'Ornellas, Archevêque de Rennes, Responsable du groupe de travail « Bioéthique » et Mgr Vincent Jordy, Archevêque de Tours, Vice-président de la CEF, en charge des questions sur la fin de vie, ont été auditionnés par la **Commission spéciale sur le projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie**.

Les évêques de France se disent « sensibles aux soucis de vouloir promouvoir un modèle français de la fin de vie », où le soin et l'accompagnement sont au centre, mais il ne semble pas que le projet de loi présenté aille dans ce sens. Sans avoir suffisamment de données sur les besoins réels, ce projet fait basculer vers un modèle qui rompt une digue essentielle, un principe structurant de notre société voire de notre civilisation, celui de l'interdit de tuer qui se trouve entre autres au cœur du serment d'Hippocrate. Cette loi introduit donc un déséquilibre, qui renforce les inquiétudes de l'Église de France quant aux effets sociaux d'un tel projet. Comme le souligne Mgr Vincent Jordy, « la dignité d'une société humaine consiste à accompagner la vie jusqu'à la mort et non à faciliter la mort ».

Les évêques observent que ce texte de loi ne dit pas clairement ce qu'il ouvre comme possibilités et regrettent que ne soient pas clairement évoqués ce que prévoit de fait le projet de loi, à savoir, l'euthanasie et le suicide assisté. Pour Mgr Pierre d'Ornellas : « il convient donc de bien nommer les choses, de les assumer

pour s'assurer d'un débat éclairé. La réalité du contenu du texte et son objectif doivent être clairs ». Ils sont également surpris de l'usage qui est proposé de la notion de fraternité, aujourd'hui principe constitutionnel, qui assure la solidarité dans les droits économiques et sociaux, et qui devrait, avant toute chose, permettre une vraie égalité d'accès aux soins palliatifs, comme le prévoient les quatre lois depuis 1999. À ce titre, la priorité devrait être à la bonne application des lois existantes.

«Nul n'est  
l'exclusif  
propriétaire  
de sa vie»

Les évêques estiment qu'il est essentiel de prendre conscience des liens étroits entre la société et l'individu pour construire un avenir durable et équilibré. Comme dans le concept de l'écologie intégrale, « tout est lié ». L'être humain est un être de relation. La liberté individuelle ne saurait se confondre avec l'individualisme, car la vie humaine trouve son sens dans la relation aux autres et ne peut être envisagée sans une interdépendance nécessairement solidaire. La manière d'envisager la mort est également l'objet d'un contrat social et la société ne se résume pas à une somme d'individus. Nul n'est l'exclusif propriétaire de sa vie, ses décisions comptent également pour les autres. La fraternité existe donc pour tisser des liens de vie et non pour arrêter la vie.

Source : CEF, Conférence des Evêques de France  
24 avril 2024

### Attention RECTIFICATIF:

**IL N'Y AURA PAS DE MESSE ANTICIPÉE DE L'ASCENSION LE MERCREDI 8 MAI**

### SACREMENT DES MALADES



Si vous souffrez d'un handicap, d'une maladie, du poids de l'âge, vous êtes invités à recevoir le sacrement des malades, afin d'être soutenus dans votre foi.

**Ce sacrement sera administré lors des messes des  
samedi 4 mai et dimanche 5 mai 2024**

Merci de vous inscrire auprès de Marie GUILLAUD-VALLEE :  
[mariedgv@orange.fr](mailto:mariedgv@orange.fr), ou 06 71 12 14 99

Cette année, le Pèlerinage à l'Ermitière sera suivi par tout le **doyénné de Tours Nord**, et se déroulera sous la présidence de **Mgr. Vincent JORDY**, archevêque de Tours

**COVOITURAGE: organisez-vous!**

PAROISSES DU DOYENNÉ DE TOURS NORD

# Pèlerinage

en l'honneur  
de la Bienheureuse Jehanne-Marie de Maillé



**LUNDI**  
**20 MAI**  
**2024**  
à Ambillou

## Programme

<p><b>Pour ceux qui marchent :</b></p> <p>8h00 : rdv à l'église d'Ambillou (37002) 8h30 : accueil et prière de départ 9h : marche vers la chapelle de l'Ermitière (4km) 11h00 : Messe, présidée par Mgr Jordy 12h00 : Apéritif et pique-nique 14h30 : temps d'échange sur la mission/ grand jeu pour les enfants 16h30 : fin</p>	<p><b>Pour ceux qui ne peuvent pas marcher :</b></p> <p>8h30 : rdv directement à la chapelle de l'Ermitière 9h00 : temps spirituel et chapelet animé</p>
--	--



plus d'informations sur : <https://www.bjmm.fr>

# Le Service Évangélique des Malades (SEM)

est un service d'Eglise faisant partie de la Pastorale de la Santé.

Dans notre paroisse, l'équipe est constituée de quelques personnes qui vont visiter les malades ou les personnes isolées afin de garder le lien avec la paroisse, de prier, et de proposer les sacrements.

Une partie de l'équipe est présente également à l'EHPAD du Clos du Mûrier où la messe a lieu une fois par mois.

En ce mois de mai, nous avons ainsi proposé à ceux qui le souhaitent de recevoir le **sacrement des malades**.

Apporter à nos frères et sœurs de l'amour et de l'Espérance du Seigneur est une source de joie.

**Si vous souhaitez donc nous rejoindre, ce sera un plaisir de vous accueillir dans notre équipe**

## PASTORALE DES JEUNES

« Plante ta tente » : ce camp, pour les 8/11 ans, est organisé par la Pastorale des jeunes du diocèse. Son thème : "Nous sommes des merveilles de Dieu".

**Du 8 au 11 juillet 2024**



**INSCRIPTION en ligne**

<https://plantetatente2024-tours.venio.fr/fr>



## ORGUE NOTRE DAME DE FONDETTES

27bis rue Renoir 37230 Fondettes - 06 88 33 35 13 - orguefondettes@gmail.com

Fondettes, le 23 avril 2024

Cher Membre Adhérent,

Vous êtes invité à participer à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l'Association ONDF qui se tiendra :  
le vendredi 31 mai 2024 à 20h00 à l'église de FONDETTES, 2 rue de la République.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Lecture et approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2023,
- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activité du Secrétaire,
- Rapport financier du Trésorier,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Vote des rapports,
- Affectation du résultat,
- Fixation des cotisations,
- Renouvellement des mandats : *à ce titre, un appel à candidature est lancé pour le poste de trésorier nécessitant une maîtrise de la comptabilité.*
- Questions diverses.

Cette assemblée générale s'accompagnera d'une audition de l'orgue par Rémi Crépin dont le programme vous sera présenté en introduction.

Le renouvellement éventuel de votre adhésion 2024 pourra être reçu avant cette assemblée à partir de 19h30.

Nous comptons vivement sur votre présence et nous vous prions de croire, cher Membre Adhérent, à l'expression de nos sentiments distingués et reconnaissants.

Le Président et le Secrétaire

**ATTENTION ! PAS DE MESSE ANTICIPEE DE L'ASCENSION LE MERCREDI 8 MAI**Samedi 4 mai 2024

18h30 : Messe anticipée à Luynes

**Administration du Sacrement des Malades****Intentions** : Pour Florent CARRÉ, décédé il y a 7 ansDimanche 5 mai 2024

10h30 : Messe en l'église de Fondettes

**Administration du Sacrement des Malades****Intentions** : Pour Monique PONCHAUT - Pour Christiane TEILLET-DANIEL et toute sa famille  
Baptême d'Hanna MAY

Vente de gâteaux au profit des Scouts SUF Saint Martin, Saint Pierre, à Tours

Lundi 6 mai 2024

18h00 : Chapelet pour les défunts, en l'église de Fondettes

Mardi 7 mai 2024

8h30 : Chapelet en l'église de Luynes

9h00 : Messe en l'église de Luynes, suivie d'Adoration et de confessions

**Intentions** : Pour Philippe LEMAIRE (†) - Pour la VieMercredi 8 mai 2024

9h45 : Messe pour les Combattants, à Luynes

10h30 : Célébration pour les Combattants, à Fondettes

17h00-17h30 : Prière « La France prie » :

À Fondettes, devant le calvaire situé au carrefour entre la rue de la Bruzette et la rue Chatigny

À Luynes, devant la croix de Jeanne-Marie de Maillé dans le parc des Varennes

**ATTENTION ! PAS DE MESSE ANTICIPÉE DE L'ASCENSION CE MERCREDI !**Jeudi 9 mai 2024 - ASCENSION du SEIGNEUR

10h30 : Messe de l'Ascension en l'église de Fondettes

16h30-18h30 : Audition de l'Orgue de Fondettes, avec Fabrice LACHASSAGNE

Samedi 11 mai 2024

10h00 : Eveil à la foi, à la Maison Paroissiale

18h30 : Messe anticipée à Saint Roch

Dimanche 12 mai 2024

10h30 : Messe en l'église de Fondettes

**Intentions** : Pour les familles MARTINI, DEHERRIPON, De GOÏS, ROUXEL, PIET  
Pour les familles PAQUEREAU et LEDUC**Le Pèlerinage à l'Ermitière se déroulera le lundi de Pentecôte 20 mai****Sous la présidence de Mgr. Vincent JORDY**

(Voir page 2 de ce Flash-Infos)

**27 avril 2014 : Canonisation de Jean-Paul II – « Santo subito ! »**

Le samedi 27 avril marque le 10e anniversaire de la canonisation de Jean Paul II, qui fut élevé par le pape François au rang de saint en même temps que Jean XXIII.

**Sa fête est fixée au 22 octobre**

Deux citations du Pape Jean-Paul II :

- « Comme la famille va, ainsi va la nation et ainsi va le monde entier dans lequel nous vivons ».
- « La famille devrait être la première école de religion, la première école de prière ».

**Quelques chapitres de son œuvre :****Unité des chrétiens – Dialogue interreligieux – Esprit missionnaire – Renouveau spirituel de l'Eglise**